

# Aux Pays-Bas, le médiateur national dénonce un climat politique de « nature raciste »

Le débat fait rage sur l'imprégnation de la société par l'idéologie d'extrême droite de Geert Wilders

La Haye

Envoyé spécial

Un vif débat agite les Pays-Bas depuis que le médiateur national (*ombudsman*) a décrit le climat politique régnant dans le pays comme étant « de nature raciste ». Avec sa petite phrase, lancée dimanche 20 octobre dans une émission politique, Alex Brenninkmeijer a apparemment brisé un tabou. Il faisait écho à un récent rapport du Conseil de l'Europe estimant que les Pays-Bas sont, après la Grèce et l'Autriche, la nation européenne où les discriminations sont le plus fréquentes. D'autres études récentes, d'origine néerlandaise, ont également incité le médiateur à dénoncer un Etat devenu « très populiste et nationaliste ».

Un véritable choc pour un pays qui reste persuadé qu'il pratique toujours la tolérance et jouit d'une certaine supériorité morale. En fait, « les Néerlandais hésitent entre ce qu'ils pensent vraiment et ce qu'ils voudraient penser », estime le sociologue Gabriel van den Brink, de l'université de Tilburg.

S'ils alimentent une discussion polémique dans les médias, les

propos de M. Brenninkmeijer ont, en revanche, été peu commentés par le monde politique. Et pour cause : le médiateur ne dénonce pas seulement – sans le citer explicitement – le courant extrémiste de droite et son leader, Geert Wilders, mais la plupart des partis représentés au Parlement, qui entretiendraient, selon lui, un climat néfaste en évoquant régulièrement les menaces que représentent, à leurs yeux, les musulmans ou les travailleurs est-européens.

Alors que, paradoxalement, la plupart des rapports officiels indiquent que le processus d'intégration des étrangers fonctionne encore correctement aux Pays-Bas, et sans doute bien mieux qu'ailleurs. Au Parlement ou dans la vie économique, la diversité est une réalité tangible.

Au lieu de l'évoquer, le monde politique ne met en évidence que les problèmes et les difficultés, ce qui renforce le climat de défiance, analyse le médiateur. Un sondage de l'institut Motivaction publié en août 2012 indiquait, par exemple, que 33 % des Néerlandais craignaient une trop grande influence de l'islam, que 22 % disaient en

avoir peur et que 12 % évoquaient leur « panique » à cet égard.

La commission du Conseil de l'Europe chargée des discriminations a fait un constat semblable à celui du médiateur national. Elle se réjouit, par exemple, de voir que les pouvoirs publics ont chargé des magistrats et des policiers de s'attaquer spécifiquement aux méfaits liés au racisme – on en recense environ 1300 par an. Elle déplore, en revanche, que le gouvernement n'ait pas réagi au « point de signalment » ouvert en 2011 par le Parti de la liberté de M. Wilders.

## « Inévitables différences »

Cette initiative visait à enregistrer les dénonciations des « abus » et « nuisances » liés à la présence de travailleurs polonais, roumains ou bulgares. A l'époque du lancement de cette initiative, la formation d'extrême droite avait bénéficié du silence des partis libéral et chrétien-démocrate, auxquels M. Wilders apportait son soutien au Parlement.

L'assemblée de Strasbourg invite aujourd'hui les partis traditionnels à réagir et à lancer un plan d'action contre de tels projets.

Les médias les plus influents se divisent aussi quant au contenu des rapports officiels et des appréciations de M. Brenninkmeijer. « *Il se trompe : ce n'est pas du racisme, mais la manifestation d'inévitables différences culturelles* », écrit le mensuel d'opinion *HP De Tijd*.

Le quotidien *Trouw*, d'origine protestante, estime que le médiateur a eu raison de tirer la sonnette d'alarme mais refuse, lui aussi, de parler de racisme. La criminalisation des demandeurs d'asile, le maintien en détention de milliers de clandestins et une politique d'immigration très restrictive « *ne cadrent pas avec un Etat de droit* », juge cependant ce journal. Le quotidien de référence *NRC Handelsblad* pense, lui, que le pays a surtout « *oublié de gérer sa diversité* ».

« *C'est surtout la peur qui est néfaste* », analyse Ashley Terlouw, une juriste de l'université de Nimègue. « *Celui qui évoque de manière hystérique la perte d'identité et l'invasion des barbares peut désormais compter sur l'approbation du public* », regrette, enfin, Abdelkha-der Benali, écrivain et présentateur de télévision. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS